Les salarié·es de Kéraglass et d'Eurokéra, victimes de la violence d'un plan de restructuration (PSE : plan de sauvegarde de l'emploi).

Le 26 février dernier, la Fédération a été informée d'un projet de PSE par les élu·e·s CGT de l'entreprise Kéraglass, près de Nemours (production de plaques à induction).

Au total, ce ne sont pas moins de 77 emplois qui sont visés par des licenciements.

Dans le même temps, la société Eurokera (près de Château-Thierry dans le 02), en charge de la transformation des productions de Kéraglass, se voyait annoncer un plan de restructuration avec 83 emplois supprimés.

Ces deux sociétés appartiennent à une joint-venture entre le groupe Corning et le groupe Saint-Gobain.

Kéraglass s'est déjà vu imposer un PSE en 2020, qui devait permettre à l'époque de redonner du souffle à l'entreprise. On ne peut que constater que c'était une erreur et déplorer les conséquences.

La vérité réside dans un manque d'anticipation des ruptures technologiques (les énergies pour le procédé de production, la réduction de matières premières telles que le lithium), un manque de développement de nouveaux produits (des produits sont développés en France mais transférés dans d'autres pays, comme le projet Phoenix de verre pliable pour les téléphones portables), et une absence de prospection vers de nouveaux marchés autres que les plaques à induction, le tout sur fond d'une concurrence déloyale, notamment chinoise.

En Chine, l'utilisation de l'arsenic est autorisée dans la conception des produits, ce qui n'est pas le cas en France, donnant ainsi un avantage compétitif conséquent aux produits chinois (de l'ordre de 20 % moins chers en Chine). Un exemple de plus de « concurrence déloyale », s'il en fallait encore un. L'inaction de nos politiques et de Bruxelles pour empêcher l'afflux de produits ne répondant pas à la réglementation environnementale européenne et française est dévastatrice pour nos industries en général. C'est une honte conduisant à des catastrophes sociales.

De plus, lorsque l'on regarde de plus près les PSE du secteur verrier, on s'aperçoit que le patronat laisse mourir à petit feu des activités qu'il considère comme sans avenir. Nous ne pouvons que craindre que les restructurations lancées ne soient que des étapes vers la cessation totale de ce type d'activité. Corning, de son côté, favorise la profitabilité en produisant ailleurs qu'en France, et Saint-Gobain cherche à se désengager de ces activités pour se focaliser sur sa stratégie de l'Habitat Durable. Les activités de Kéraglass et Eurokéra ne sont donc ni pour l'un ni pour l'autre au cœur de leur modèle stratégique de création maximale et croissante de valeur pour l'actionnaire.

L'enjeu pour la CGT est donc de travailler sur des projets alternatifs (nouvelles productions) pour permettre aux salarié·e·s de ces deux entités de pérenniser les entreprises et leurs emplois.

Alors que l'on parle de la suppression de 160 emplois au total sur un effectif global d'un peu plus de 500 salarié e s, la direction a refusé la présence permanente des expert·e·s dans les réunions de négociation, comme le permet la loi. Cependant, les expertes sont des outils pour aider les élues et mandatées à construire des perspectives autres que les licenciements et, le cas échéant, à mettre en place des mesures d'accompagnement pour aider celles et ceux qui seraient victimes de licenciement.

La Fédération des Travailleurs du Verre et de la Céramique CGT soutient les grévistes et le personnel. Elle demeure aux côtés des salarié·e·s victimes du dumping social, d'une gestion financière destructrice et d'une concurrence totalement déloyale qui met en danger les travailleuses et travailleurs.



01.55.82.85.39

federation@verreceram-cgt.fr

